

Assemblée publique

District électoral de la Madeleine

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1** Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 juin 2023, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 67 / 2023 modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin d'agrandir la zone PEV-4231 à même une partie de la zone COL-4139, aux abords du parc Robert-Bourassa.
- 2** Ce projet de règlement affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

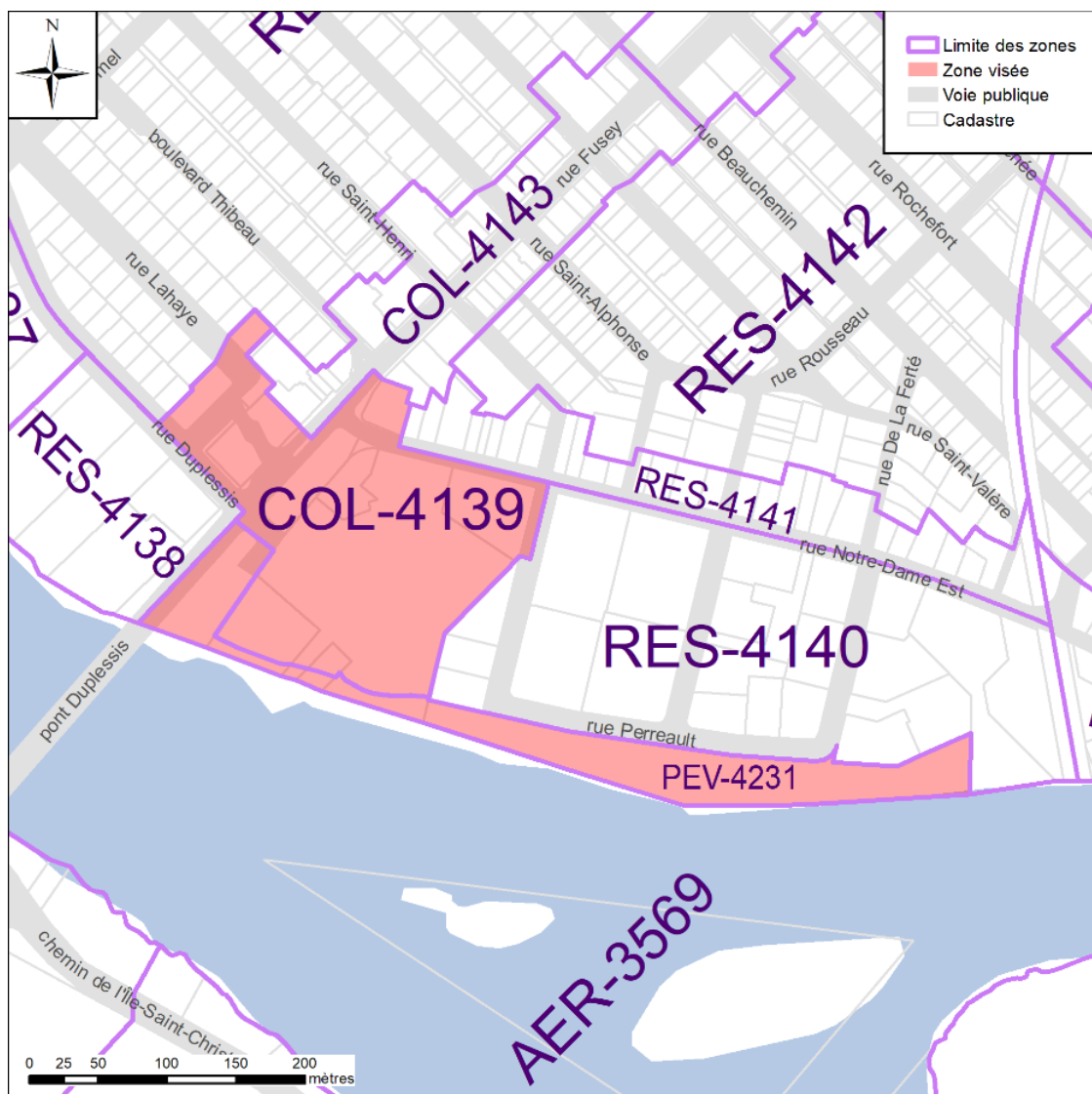
DISPOSITION # 1

Objet :

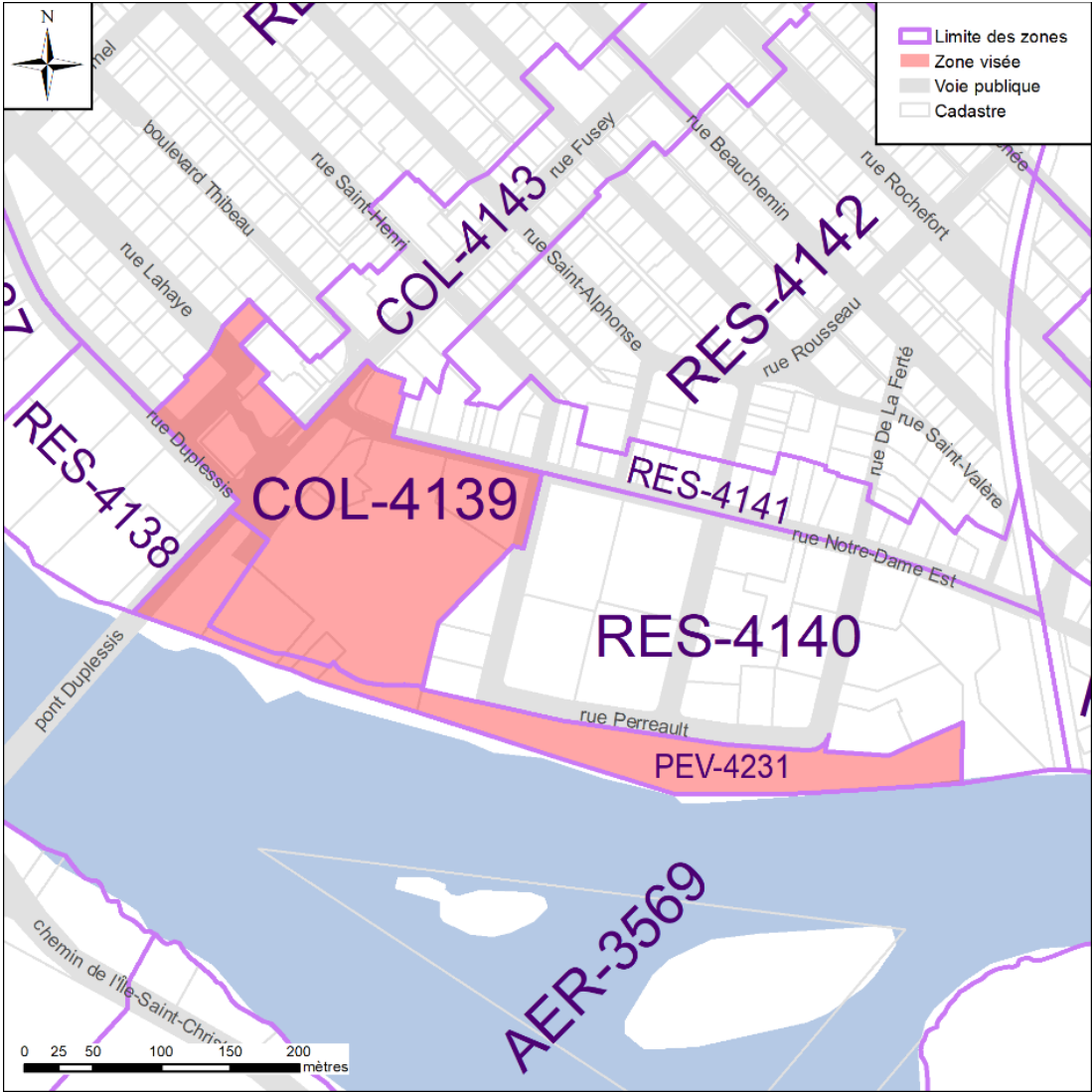
En concordance avec la modification au plan d'urbanisme, agrandir la zone PEV-4231 à même une partie de la zone COL-4139 afin d'inclure à la zone parcs et espaces verts une portion du lot 3 012 404 du cadastre du Québec.

Territoire visé

Avant la modification réglementaire



Après la modification réglementaire



3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 15 août 2023** à **18 h 00**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net

6 On peut consulter le projet de règlement n° 67/2023 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net.

Trois-Rivières, ce 19 juillet 2023.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002